



Revue de presse



COLLOQUE

Risques côtiers : adaptations au changement climatique

26 | 11 | 19

Espace Encan
LA ROCHELLE

Risques et adaptations en zone côtière dans un contexte de changement climatique et de pression anthropique croissante.



Version du 05 décembre 2019



Radio RCF Charente-Maritime

Risques côtiers : "La mer contre-attaque"

Sud Ouest

- > Colloque et show scientifique sur l'érosion de nos côtes
- > Chronique d'une vague annoncée

France 3 Nouvelle-Aquitaine

- > JT 12/13 - Littoral : la côte en danger
- > "Le niveau de la mer pourrait monter d'un mètre dix d'ici la fin du siècle", Valérie Masson, co-présidente du GIEC

TV Vendée

Changement climatique, un colloque sur les risques côtiers

C17 Infos

La Rochelle - Risques climatiques : un collège de scientifiques en colloque

Aqui!

Risques côtiers : quelle adaptation pour demain ?

Ouest France

Le marais et Noirmoutier sous l'eau dans 40 ans ?

La Nouvelle République

Bientôt la mer aux portes de Niort ?

L'Hebdo de Charente-Maritime

Charente-Maritime : face à la montée des eaux, il faudra s'adapter

France 3 Nouvelle-Aquitaine

Comment les municipalités se protègent contre les intempéries ?



Risques côtiers : "La mer contre-attaque"



Entretien avec Eric Chaumillon, professeur-chercheur de l'Université de La Rochelle à propos du colloque "Risques côtiers : adaptations au changement climatique" qui a lieu le 26 novembre à La Rochelle et du Show scientifique qui se tient le même jour à 20h30 à l'espace Encan.



Colloque et show scientifique sur l'érosion de nos côtes

LA ROCHELLE La vulnérabilité du trait de côte et les possibles solutions pour le défendre seront abordées

« Risques côtiers : adaptations au changement climatique. » C'est le thème que retient le colloque du 26 novembre prochain, à La Rochelle. Ce jour-là, le point sera fait sur l'état de la connaissance scientifique. Une manifestation portée par le Parc naturel régional du Marais poitevin et le laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle et qui est destinée à un très large public.

Dans la journée seront déroulées des interventions scientifiques. Elles visent tout particulièrement les universitaires, les opérateurs investis dans l'aménagement du territoire, les étudiants.

Vulgarisation scientifique

Le soir sera plus axé sur le grand public avec le show scientifique « La mer contre-attaque ! » (1) dans lequel l'humour et la précision balaissent un spectacle dont le premier volet « Hé... La mer monte ! » – qui est aussi un livre (lire ci-dessous) – avait fait salle comble à l'Espace Encan, l'an dernier. La problématique de l'érosion des côtes accentuée par le changement climatique y est abordée avec densité, dans un format de vulgarisation scientifique original. Le chercheur, deux comédiens engagés pour les enjeux écologiques et un dessinateur hu-



La côte recule, son trait est bouleversé, comment le défendre ? C'est l'objet de ce rendez-vous, mardi. ILLUSTRATION XAVIER LÉOTY

moristique s'y collent en suivant le scénario suivant : « l'empire marin se déploie sur nos côtes, vivement encouragé par le changement climatique : de puissantes vagues sont annoncées sur nos rivages, attaquant nos plages et nos falaises, provoquant l'érosion de nos côtes. Attention, collision imminente ! »

Ce sera la cerise sur le copieux gâteau des allocutions scientifiques qui, dès 8 h 30, vont explorer la vulnérabilité de ce littoral, d'une synthèse des évolutions morphologiques des côtes de France à l'anti-

cipation du risque côtier au travers de choix d'adaptations en passant notamment par l'illustration, proche de nous, de l'érosion massive qui atteint le sud-ouest de l'île d'Oléron.

(1) Le spectacle proposé par Éric Chaumillon, géologue marin, Mathieu Duméry, alias Professeur Feuillage, Youtubeur écolo engagé, Max Bird, humoriste et vulgarisateur scientifique, et le dessinateur Guillaume Bouzard est proposé mardi 26 novembre à 20 h 30 à l'Espace Encan de La Rochelle.

Chronique d'une vague annoncée

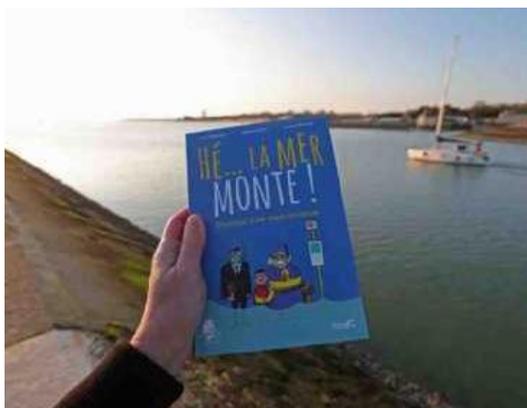
LIVRE « Hé... La mer monte ! », le spectacle sensibilisant aux enjeux du réchauffement climatique, est aussi un livre de science et d'humour

Le saviez-vous ? La totalité des roches déplacées par l'Homme depuis 5 000 ans est équivalente au volume d'une chaîne de montagnes de 4 km de haut, 40 km de large et 100 km de long. Le saviez-vous ? La concentration en CO₂ dans l'atmosphère a augmenté brutalement depuis les dernières décennies, à tel point qu'aujourd'hui elle atteint des valeurs 30 % plus fortes que les plus fortes concentrations des dernières centaines de milliers d'années. Si vous l'ignoriez, précipitez-vous sur « Hé... La mer monte ! », l'ouvrage paru aux éditions Plume de carotte (1).

Eric Chaumillon, le professeur en géologie marine de l'Université de La Rochelle, le Youtubeur Mathieu Duméry, alias Professeur Feuillage, et l'illustrateur Guillaume Bouzard y plantent le décor pour comprendre, avec humour et décodage simple (pas simpliste), les données scientifiques les plus récentes sur les effets du réchauffement climatique.

Drôle et précis

Ce petit livre didactique est né dans la filiation du show scientifique et humoristique où les trois auteurs-acteurs racontent sur les scènes depuis près de deux ans (lire ci-dessus) combien suffoquent nos océans et souffrent nos littoraux. Entre l'académisme d'un bon vieux « que sais-je ? » et l'ultra vulgarisation pour enfants d'un « C'est pas sorcier », le professeur et ses com-



« Hé... La mer monte ! », le livre qui réconcilie la science et l'humour. PHOTO JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

plices ont tracé une médiane équilibrée, claire dans son intention de transmission d'un message fort, pour raconter l'accélération de l'élévation du niveau marin, la fonte des glaciers de montagne ou celle des calottes polaires.

Ils posent aussi cette question : toutes les côtes sont-elles pour autant menacées de submersion ? Professeur Feuillage lève un coin du voile avec humour : « Vous pensiez que le patrimoine de la Suède se limitait à ABBA, Björn Borg ? Eh bien non ! Ce fier peuple de blonds bilingues et sportifs peut s'enorgueillir du soulèvement de ses côtes... et de ses petits pains grillés

pleins d'huile de palme dont je tairais la marque. » Voilà qui donne le ton.

Tempêtes et tsunamis sont passés au peigne fin, le rôle inattendu de la sédimentation dans les marais est développé, la fonction des zones humides comme pièges à carbone valorisée. En dix chapitres, l'expert, le trublion et l'illustrateur nous prennent par la main dans une passionnante et enrichissante « chronique de la vague annoncée ». N'hésitez pas, surfez-la, elle défère en librairie !

Philippe Baroux

(1) En vente au prix de 19 €

JT 12/13 - Littoral : la côte en danger

Reportage sur le colloque « Risques Côtiers : adaptations au changement climatique » (début de JT) et interviews (à partir de 1 min 51) de Mathieu Duméry alias Professeur Feuillage et d'Éric Chaumillon (LIENSs)

Pour visionner la vidéo, cliquez sur le lecteur ci-dessous



Se rendre sur le JT 12/13h du 26/11/2019



Sujets du moment : #MUNICIPALES 2020 #PREVOIR LES JT #VOS PROGRAMMES Noa #MÉTÉO

Black Friday Orchestra®

Plus d'un million de produits à 1€, 2€, 3€ pour les Membres du Club Orchestra®

NOUVELLE-AQUITAINE / CHARENTE-MARITIME / LA ROCHELLE

“Le niveau de la mer pourrait monter d'un mètre dix d'ici la fin du siècle”, Valérie Masson, co-présidente du GIEC



PARTAGES

Partager

Twitter

Envoyer

Valérie Masson Delmotte, directrice de Recherche au CEA était l'une des intervenantes d'un colloque qui se déroulait ce mardi à La Rochelle, sur les risques côtiers et les adaptations au changement climatique. Cet expert des risques climatiques a rappelé qu'il était urgent d'agir.

Par Valérie Prétot
Publié le 27/11/2019 à 08:00 Mis à jour le 27/11/2019 à 08:59

Un colloque portant sur les risques côtiers et les adaptations au changement climatique s'est déroulé ce mardi à La Rochelle, il était organisé par le Parc naturel régional du Marais poitevin et le **Laboratoire LIENS de La Rochelle Université**. Les zones côtières doivent faire face à de forts aléas accentués par le changement climatique, alors même que la population y croît. Les séismes, les tsunamis, l'érosion littorale et les submersions liées à des tempêtes en font des espaces vulnérables. Les scientifiques réunis à La Rochelle ont réaffirmé ce mardi que si rien n'était fait d'ici 2100, le niveau des eaux pourrait monter d'un mètre dix en moyenne. Le phénomène semble inéluctable, il s'est amorcé au début du 19^e siècle, et il est bien du au réchauffement climatique.

Club Med

Jusqu'au 04 décembre

Jusqu'à -400€* sur votre hiver

Se réserver



La co-présidente du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Valérie Masson Delmotte, Directeur de Recherche au CEA était l'une des intervenantes de ce colloque.

Elle a rappelé que la montée du niveau des mers qui est observée depuis la moitié du 20^e siècle, est une conséquence des gaz à effet de serre et de l'activité humaine.

Des changements inéluctables

“ Tout va dépendre des choix que l'on va faire, si on agit fortement tous pour réduire les gaz à effet de serre, on a une possibilité de limiter l'empirisme des risques après 2050. Mais dans les prochaines décennies, il y a des changements qui vont être inéluctables parce que ce sera le résultat de ce qui a déjà été mis dans l'atmosphère par le passé. Pour chacun d'entre nous, on peut agir en réduisant les gaz à effet de serre par une consommation responsable. Il y a aussi ce qu'on peut faire en terme d'adaptation à ce climat qui va changer. Il y a beaucoup de leviers d'actions. La montée du niveau de la mer, c'était 15 centimètres au 20^e siècle, le rythme a fortement augmenté, c'est aujourd'hui 3,6 millimètres par an parce que le Groenland et l'Antarctique fondent, on s'attend à la poursuite de l'accélération pour une montée de 50 centimètres au milieu du siècle, le risque a été revu à la hausse pour 1M10 d'ici la fin de ce siècle et plusieurs mètres pour les siècles suivants.

Vice-présidente du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. ”

12/13
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

19/20
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes

ÉDITIONS LOCALES
Édition Atlantique, Bordeaux Métropole, Euskal Herri Pays Basque, Le journal continu, Pau Sud Aquitaine, Pays de Corréze, Périgords

LES PLUS CHAUDS



Changements climatiques, un colloque sur les risques côtiers.

Pour visionner le reportage, cliquez sur le visuel ci-dessous



« Hé...
La mer





Aqui.fr - Partageons l'information en Nouvelle-Aquitaine et bien au delà

- 16 CHARENTE
- 17 CHARENTE-MARITIME
- 19 CORREZE
- 23 CREUSE
- 24 DORDOGNE
- 33 GIRONDE
- 40 LANDES
- 47 LOT-ET-GARONNE
- 64 PYRENEES-ATLANTIQUES
- 79 DEUX-SEVRES
- 86 VIENNE
- 87 HAUTE-VIENNE

RECHERCHER OK

L'ACTU

POLITIQUE
ECONOMIE
ENVIRONNEMENT
SOCIÉTÉ
AGRICULTURE
CULTURE
SAVEUR
MÉTROPOLE

Aidez AQUI! à relever le défi de la grande région
 avec **JAMELINFO** et **QxPal**

ENVIRONNEMENT | Risques Côtiers : quelles adaptations pour demain?



27/11/2019 | Un colloque s'est tenu le 26 novembre à la Rochelle autour des changements climatiques et des risques littoraux.

« Risques Côtiers : quelles adaptations au changement climatique ? » C'était la thématique d'un colloque organisé par l'agglomération de La Rochelle, le CNRS et le Parc naturel du Marais Poitevin. L'objectif était de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques, aborder les solutions expérimentées en France et ailleurs, pour faire passer le message aux acteurs littoraux mais aussi au grand public : il est encore temps de changer nos pratiques pour limiter l'inéluctable montée du niveau des mers. Et de mettre en place à la fois des protections et des adaptations face aux risques littoraux. Parmi les scientifiques invités, Valérie Masson-Delmotte, directrice de recherches au CEA et co-présidente du GIEC, et Eric Chaumillon, enseignant chercheur au laboratoire LIENSs de l'Université de La Rochelle, spécialisés dans les problématiques littorales, ont répondu à nos questions.

Le niveau de la mer monte lentement mais inexorablement, c'est un état de fait. Mais à ceux qui ne s'y retrouvent plus entre les diverses annonces de métrages supposés de la montée des eaux, Valérie Masson-Delmotte tient à éclaircir la situation, rappelant au passage que le dernier rapport du GIEC lui-même a revu ses données à la hausse depuis son précédent rapport de 2016. « En clair, si nous stabilisons voire réduisons nos émissions de gaz à effet de serre - ce qui correspondrait à une hausse de 2° des températures- en 2100 le niveau des mers devrait monter entre 50 cm à 1m. En revanche si nous continuons d'augmenter nos émissions à l'échelle mondiale, cet accroissement devrait entraîner une augmentation de 3 à 4° de plus des températures et une élévation du niveau des mers de 2 à 5 mètres selon les endroits du monde », explique la scientifique, rappelant que la diversité des échos des différents rapports sur le sujet est lié au fait que les scientifiques ne prennent pas tous en compte les mêmes paramètres. Selon elle, le dernier rapport du GIEC sur le sujet serait celui qui prendrait le plus grand nombre de paramètres en compte.

« Cependant, le rapport n'inclut pas dans ses paramètres les protections de côtes mises en place par l'homme - des digues aux zones tampons- et qui vont forcément avoir un impact sur la montée des eaux au niveau local », précise Eric Chaumillon, « de manière générale, la mer ne monte pas non plus partout de la même façon : les mouvements des courants, la présence d'un phénomène d'érosion ou non jouent également ». La spatialité d'un territoire a également une incidence, « Les conséquences ne seront pas les mêmes entre un bassin de vie en-dessous du niveau de la mer et un autre au-dessus du niveau de la mer », poursuit le chercheur, qui donne un exemple local : « Sur la côte charentaise-maritime, certains secteurs d'habitations sont déjà un ou deux mètres en dessous du niveau de la mer. En cas de montée des eaux avec le scénario le moins pire, ils seront à terme à 3 ou 4 mètres sous le niveau de la mer, ce qui augmente considérablement le niveau de risques submersions », relate-t-il.

« La réalité, c'est qu'il nous faudra surtout accepter des cas de submersions dans les terres de temps en temps » - Eric Chaumillon

A lors que faire ? Le colloque de ce mardi a tenté de donner quelques éléments de réponses à travers des exemples piochés à travers le monde. Les divers types de protections « douces » (zones tampons, dé-poldérisation) et « dures » (digues, enrochement) ont été abordés. L'Office national des forêts est par exemple venue expliquer comment elle protège depuis des décennies les dunes de la côte Atlantique de l'érosion en plantant des oyats et en disposant des branchages. Un chercheur hollandais est venu relater une expérience en cours au Pays-Bas de réensablage des côtes par une extraction de sables sub-marins pour ériger un deuxième cordon dunaire protecteur. Une « défense » douce » qui n'est malgré tout pas sans défaut : onéreuse, lourde en émission carbone, et avec un impact environnemental. Les politiques des villes littorales face aux risques de submersions, comme celle portée par l'agglomération de La Rochelle, ont notamment été évoquées.

« La réalité, c'est qu'il nous faudra surtout accepter des cas de submersions dans les terres de temps en temps », poursuit Eric Chaumillon, notant qu'il faudra non seulement changer nos pratiques mais aussi nos mentalités, « gérer ses situations va devenir une question de solidarité territoriale ». Pour l'instant, la prise de conscience comme les changements de comportements semblent être à deux vitesses selon les couches de la population. « Il y a une prise de conscience globale chez les gens. Aujourd'hui en France, je crois que l'on peut dire qu'il n'y a aucun climatologique comme il le peut y en avoir aux Etats-Unis », analyse Valérie Masson-Delmotte, « les gens n'écourent pas d'avantage la communauté scientifique mais ils constatent ce qui se passe autour d'eux et prennent conscience des changements ». Pour Eric Chaumillon, « il reste un clivage terrible entre les « sachants » et les « non sachants » de cette évolution climatique - le mouvement des Gilets Jaunes nous l'a bien montré », insistant sur le fait qu'il est difficile de se préoccuper du climat et de faire des efforts en ce sens quand on peine déjà à payer ses factures. Pour le chercheur, il est impensable de faire payer aux moins argentés les mutations nécessaires pour réduire notre impact environnemental. « La plupart des gaz à effet de serre sont essentiellement produits par les populations les plus riches », affirme-t-il, appelant à une nécessaire solidarité et à une justice sociale. Pour Valérie Masson-Delmotte, les politiques de transition doivent impérativement s'accompagner de consultation démocratique et une co-construction avec la population, à l'instar des Assemblées citoyennes mises récemment en place en Irlande, afin d'allier vers des transitions conscientes et pleinement acceptées des populations.

Le Fil | L'édito | Brèves

27/11/19 : La Ville de Périgueux a décidé de rendre hommage aux 13 militaires français morts dans un accident d'hélicoptères au Mali. Dans un communiqué ce mardi, la municipalité annonce qu'il y aura une minute de silence lors du conseil municipal de vendredi.

26/11/19 : Actuel maire de Carbon-Blanc depuis mars 2014, Alain Turby a récemment annoncé sa candidature dans une liste "sans étiquette". Le maire socialiste de Parempuyre, Béatrice De François, a elle aussi confirmé sa candidature à un troisième mandat.

26/11/19 : L'élu de la majorité Jean-Louis David, adjoint au maire de Bordeaux en charge de la politique de proximité a

Simplifier son quotidien de pro

Sélection d'objets connectés

Cliquez ici

Vos conseils. Une offre dédiée aux professionnels

- Publiez -

10 020 mentions J'aime

aidez AQUI! à relever le défi de la grande région

J'aime cette Page. Like. Nous contacter

1 année aime ça

Lettre d'information

S'abonner ici

safer

Agence d'Assurance

Nos coups de cœur.

Propriété équestre, agro-tourisme de près de 19 ha dans les Landes.

- Publiez -

Tweets de @aqui_fr

[Environnement] #RisquesCôtiers : quelles adaptations pour #deman?@ORON_CNRS @AggloLR @maraispoitevin.aqui.fr/environnements...

Intégrer Voir sur Twitter

A la Une | Brèves

- Agricultures | 26/11/19**
- Emplois agricoles et transmission des exploitations : les filères lait travaillent à l'unisson**
- Saveurs | 26/11/19**
- Exp'Hôtel : une boucherie d'excellence**
- Economies | 26/11/19**
- Exp'Hôtel ou l'art de transmettre**
- Cultures | 26/11/19**
- Cyril Herry lauréat de la 9e Voix des lecteurs**
- Sociétés | 26/11/19**
- Grenelle des violences conjugales et féminicides : avis tranchés en Gironde**
- Politiques | 22/11/19**
- Municipales à Bordeaux : Emmanuel Ajon, la voie du PS**
- Métropoles | 21/11/19**
- Lormont : un nouveau quartier au bord de**



Par Anne-Lise Durif
Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Les marais et Noirmoutier sous l'eau dans 40 ans ?

Un institut de recherche américain a publié une carte avec les zones englouties par la montée des eaux en 2060. Une projection à pondérer, selon Eric Chaumillon, professeur en géologie marine.

Entretien



Eric Chaumillon. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Eric Chaumillon, enseignant-chercheur en géologie à l'Université de La Rochelle et au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), également l'un des auteurs du livre *Hé... la mer monte !*.

Que pensez-vous de la projection à 2060 de Climate Central ?

Cet institut part du constat que la topographie des côtes mondiales est très mal connue. Pour cette carte, ils ont utilisé des données satellitaires pour améliorer cette connaissance. Or, aux États-Unis, en Europe de l'Ouest, en Australie, on utilise des lasers aéroportés.

Une technologie qui permet de meilleures résolutions. Donc, en France, leur carte est de moins bonne qualité. D'autant plus que les digues et les défenses de côte qui ont été construites ne sont pas prises en compte.

Cette carte est-elle alarmiste ?

Elle est à pondérer. Elle montre simplement que nous avons beaucoup de territoires sous le niveau des mers, mais on le savait déjà. L'avantage, c'est qu'elle permet de souligner la montée des eaux dans les pays où il n'y a pas de données topographiques.

En revanche, en France, l'exercice



L'île de Noirmoutier vue du ciel.

| PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE/FRANCK DUBRAY

est contre-productif. En 2060, l'eau ne sera pas là. On sait que ces territoires, sous le niveau des mers dans leur projection, sont protégés par des défenses de côte.

Qu'en est-il réellement dans le Marais Poitevin et à Noirmoutier ?

Le Marais Poitevin est la deuxième plus grande plaine côtière de France. C'est le territoire le plus bas et le plus vaste de bord de mer.

Aujourd'hui, certaines zones du Marais sont déjà deux mètres, voire trois mètres, en dessous du niveau de la mer. Donc on peut imaginer la catastrophe en 2100. Il y a effectivement une vulnérabilité énorme. À Noirmoutier, le schéma est le même mais en moins affolant, car c'est un territoire plus petit.

Comment y faire face ?

Après la tempête *Xynthia*, on a reconstruit les digues et les défenses de côte, en prenant une marge supplémentaire. On a également com-

mencé à mettre au point une adaptation avec un système de double défense de côte : une première défense de côte pourrait être submergée s'il y a une catastrophe. Puis la deuxième défense permettrait de contenir la submersion et l'empêcher d'aller plus loin.

Pourquoi a-t-on autant de territoires côtiers sous le niveau de la mer ?

Si l'on avait laissé les choses faire dans la nature, il y aurait eu des marais inondables très temporairement. À chaque grande marée ou grosse tempête, l'eau aurait débordé.

Et le reste du temps, ces grandes étendues de marécages seraient devenues plus sèches. Or, l'homme a empêché la mer de rentrer pour pouvoir faire de l'élevage, des cultures... Donc, on a fait des polders autour de la Loire, de Noirmoutier, du Marais Poitevin.

Mais en faisant cela, les marais cessés s'élever en même temps que le niveau de la mer n'ont pas pu. Finalement, cette situation anormale d'avoir des territoires côtiers sous le niveau des mers, c'est à cause de l'homme.

Jeanne DE BARROS.

Carte

Pourra-t-on toujours profiter des plages de l'île de Noirmoutier dans 40 ans ? Ou de la fraîcheur du Marais Poitevin en plein été ? Une carte réalisée par les scientifiques américains de Climate Central projette ce que pourrait donner la montée des eaux, en rouge, partout dans le monde, en 2060. En Vendée, le littoral serait particulièrement touché. L'île de Noirmoutier et le Marais Poitevin complètement noyés.

NIORT

Coups de feu à Cholette : l'homme recherché s'est rendu

PAGE 8

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

**VOTRE SPÉCIALISTE
DE L'AUDITION**

- MELLE - 05 49 27 26 00 - 7 place du Marché
- SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE - 05 49 17 04 04
27 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny
- NIORT - 05 49 24 88 99
22 rue Alsace Lorraine (parking gratuit accès 11 rue de la boule d'or)

Mercredi
4 décembre 2019
Deux-Sèvres Sud

la Nouvelle République
lanouvellerepublique.fr

0,95 €
n° 22868

Parthenay :
415 bovins
en lice
à la foire primée

la vidéo sur
lanouvellerepublique.fr

Bientôt la mer aux portes de Niort ?

PAGES 2 ET 3



Selon une étude américaine, le Marais poitevin sera submergé par l'océan en 2050. Qu'en pensent scientifiques et maraîchers ? (Photo NR)

DEUX-SÈVRES

Pluie :
records battus
en novembre

PAGE 5

DEUX-SÈVRES

Carburant :
ça file
aux pompes !

PAGE 9

NIORT

Denfert-Rochereau
la place
sera végétalisée

PAGE 10



(Photo NR)

NIORT

Ex-IUFM :
la polémique
continue

PAGE 11

Associations
& Restaurants

Vous organisez un réveillon ?
Annoncez-le dans nos pages spéciales :
« Tables en fête pour votre réveillon » les 7, 11, 14, 18, 21 et 28 décembre 2019
Contact NR Communication : 02 47 60 62 72 / lesreveillons@nr-communication.fr

RALLYE-RAID

G. Chollet, cap
sur l'Arabie
Saoudite

PAGE 31

R 27676 - 1204 - 0,95 € 79S



deux-sèvres | actualité

quand la mer monte

L'eau aux portes de Niort ? « Le risque n'est pas nouveau »

Selon l'étude Climate Central, le Marais poitevin sera submergé en 2050. L'avenir dépend de la limitation des gaz à effet de serre, martèle la chercheuse Valérie Masson-Delmotte.

Avec le réchauffement climatique, la mer va-t-elle arriver aux portes de Niort et des villes comme La Rochelle vont-elles disparaître sous l'océan comme a pu le laisser croire la récente étude américaine publiée par Climate Central ? Cette idée a tout de suite fait sourire Dominique Giret, le directeur technique du PNR (Parc naturel régional du Marais poitevin) à Coulon.

« Le risque de recouvrement du Marais poitevin est bien réel, a-t-il répondu. Mais il n'est pas nouveau ! Nous sommes dans ce contexte depuis des milliers d'années, le niveau du Marais étant plus bas que celui de l'océan à marée haute. La seule chose, c'est que cette étude ne prend pas en compte les protections mises en place depuis tout ce temps. »

« L'effet de serre est dû à 100 % aux activités humaines »

Dans le Marais poitevin, à partir du Moyen âge et en particulier depuis le 16^e siècle, l'homme a profité des dépôts de sédiments apportés par les fleuves depuis le continent ou encore déposés après chaque



Il y a 6.500 ans. Puis les sédiments se sont déposés et l'homme a élevé des digues.

(Photo PNR, Source Les Premiers paysans du Golfe)

marée, pour regagner des terres sur la mer puis sur les vasières et les marais : c'est ce que l'on appelle la « poldérisation » et que décrit Eric Chaumillon, chercheur à l'université de La Rochelle. Ce dernier aimait le 26 novembre pour la seconde année consécutive un colloque sur le sujet à La Rochelle.

Colloque au cours duquel Valérie Masson-Delmotte, direc-

trice de recherches au CEA et coprésidente du Giec, a soufflé le froid et le chaud. « Si nous ne changeons pas nos modes de vie, nous pouvons nous attendre à une élévation de température de 5 degrés (1) d'ici à la fin de ce siècle. L'effet de serre au niveau de la planète est dû à 100 % aux activités humaines. Il n'y a pas d'autres causes pour expliquer ce changement », a martelé Valérie Masson-Delmotte. Sous-

entendu, il n'est pas question de lier la fonte des glaciers déjà observée aux deux pôles ou la montée actuelle des océans aux cycles naturels, comme celui de la dernière glaciation qui s'est achevée il y a 10.000 ans environ. Là, nous parlons de changements brusques.

« Tout va dépendre de nos choix, a-t-elle poursuivi. Si nous diminuons très fortement

nos dégagements de gaz à effet de serre, alors on pourrait contenir cette hausse de températures à 2 ° voire 1° ce serait même possible. » La chercheuse a ensuite donné quelques pistes pour atteindre un objectif raisonnable dont un changement de pratiques agricoles. « En favorisant des pratiques durables, nous avons des marges importantes », a-t-elle souligné. « Chaque année compte. Les personnes les plus exposées sont celles qui disposent le moins de moyens. Monaco a eu les moyens de s'offrir un rocher sur mer. Cela souligne la nécessité de la solidarité ainsi qu'une volonté politique et citoyenne forte qui devra être partagée avec la communauté scientifique. »

Valérie Masson-Delmotte a développé la notion de « transitions éthiques et justes ». Une leur d'espoir : 400 personnes assistaient au colloque de La Rochelle ce 26 novembre et le soir 800 au spectacle de vulgarisation sur le climat intitulé Hé... La mer monte !.

Philippe Engerbeau

(1) Cette élévation de température correspondrait à une élévation de l'océan à plus de 1 m en moyenne sur le globe terrestre, selon Valérie Masson-Delmotte. Entraînant des dérèglements climatiques trop rapides et insupportables pour une partie de l'espèce humaine, selon d'autres scientifiques.

••• L'histoire n'est pas écrite

La montée de l'océan, même d'un mètre, voire plus comme le prédisent certains scientifiques, ne lui fait pas peur. « Les chiffres que l'on nous a donnés me rassurent », commente Catherine Tromas au sortir du colloque intitulé Risques côtiers et adaptations au changement climatique organisé dernièrement à La Rochelle.

Conseillère municipale à Magné (au cœur du marais mouillé dans sa partie deux-sévrienne), l'élue vit depuis toujours avec ce que l'on appelle habituellement les « inondations ». « Pour nous, ce n'est pas de l'inondation ce que l'on vient de vivre ces jours, c'est normal », explique-t-elle tout en soulignant la longueur du réseau hydraulique, 8.600 kilomètres de canaux construits par l'homme depuis le Moyen

âge à la fois sur le marais mouillé et le marais asséché. Ce système très sophistiqué et géré par l'IBSN (Institut du bassin de la Sèvre niortaise) permet à l'eau des canaux et des rivières de s'écouler à chaque marée, durant six heures. « La majeure partie du réseau est informatisée. Il peut arriver que la rivière sorte de son lit, mais nos maisons sont hors d'eau et les éleveurs ont rentré leurs animaux à cette période de l'année. Il n'y a que certaines maisons construites récemment qui pourraient poser problème », poursuit celle qui siège au PNR (Parc naturel régional du Marais poitevin).

Au début des années 1980, la maraîchine encore enseignante en exercice militait pour que le Marais poitevin conserve son âme et que l'autoroute, surtout,



Catherine Tromas est née dans une maison en bord de Sèvre.

ne vienne pas le défigurer. Et le tourisme vert s'est développé. « Les gens du marais sont à nouveau fiers de leur territoire »,

dit-elle. Les frontières administratives n'existent pas pour elle. L'ensemble du Parc naturel régional du Marais poitevin, jusque sur la côte atlantique, totalise 630.000 hectares et s'étend sur quatre départements. Pour Catherine Tromas, l'essentiel, ce sont les programmes que fédère le Parc : des plantations d'arbres jusqu'aux actions de sensibilisation à la biodiversité en direction des enfants en passant par la protection des tourbières qui captent le carbone. « Les problèmes d'évacuation des eaux de pluie seront peut-être plus difficiles à gérer à Magné et Coulon que la montée de l'océan sur la côte atlantique », fait-elle remarquer. Avec le PNR, elle est certaine de pouvoir anticiper l'avenir.

P.E.

la question

Où en est-on dans la dépollérisation ?

« A l'heure des balbutiements », a répondu un des intervenants au colloque de La Rochelle à propos des expérimentations in situ sur la dépollérisation du marais asséché.

Officiellement, en Vendée, elle n'a pas débuté. Malgré tout, le Conservatoire du littoral s'est rendu acquiescent de la ferme de la Prée-Mizottière (derrière la baie de L'Aiguillon) là où un cheptel de 600 brebis a péri noyé après la submersion marine Xynthia. La culture intensive du blé y a été abandonnée depuis la tempête de 1999. Le Conservatoire conduit des programmes ailleurs dans le Parc. Les collectivités ont parfois averti : ils n'élèveront pas plus telle ou telle digue.

quand la mer monte

Submersions : anticiper pour vivre avec le risque

A La Rochelle, les risques côtiers sont anticipés depuis la tempête Xynthia, entre déploiement de défenses, recherches innovantes et sensibilisation.

Ceux qui ont vécu Xynthia en 2010 s'en souviennent encore. À La Rochelle comme dans les 43 communes littorales de Charente-Maritime, l'eau était rentrée profondément dans les terres, envahissant les caves et les rez-de-chaussée de quelques milliers d'habitations, faisant 12 morts. Le maire de Châtelailillon, Jean-Louis Léonard (LR), fut le premier à interpeller le président de l'époque, Nicolas Sarkozy, pour obtenir de l'aide.

Les digues rehaussées de 80 cm à 1 m

Depuis, l'État fournit un coup de pouce à hauteur de 40 % des frais des projets de défense des côtes engagés par les collectivités locales, complétés par le Département (20 %) et la Région (20 %). Dans l'agglomération de La Rochelle, trois Programmes d'actions de prévention des inondations (Papi) ont été mis en œuvre depuis 2011, essentiellement à Aytré et Angoulins (pour 3,8 M€ HT). Ces travaux consistent essen-



Déploiement de digues gonflables (par l'eau) lors d'un exercice submersion à La Rochelle mercredi dernier.

tiellement à rehausser de 80 cm à 1 m l'ensemble des digues existantes, à renforcer des enrochements, et à la mise en place de ports-écluses et de batardeaux amovibles. Dans le centre de La Rochelle, 12,5 millions d'euros ont été sortis pour intégrer la défense de côte à l'aménagement urbain dans le seul quartier du Gabut : bancs se transformant en batardeaux, clapets amovibles in-

tégrés à la voirie, aménagements d'espaces verts faisant office de zone tampon, rehaussement de la chaussée, quais en pente douce vers le port pour favoriser le ruissellement de l'eau... Un deuxième Papi a démarré cet automne du côté de Port-Neuf, toujours dans cette idée de concilier paysage urbain et défense des côtes. Avec la montée des eaux annoncée, La Rochelle mise également sur la recherche. À

l'université, le laboratoire Liens travaille sur plusieurs sujets en lien avec les risques côtiers : la connaissance du passé du littoral charentais-maritime (victime de submersions de longue date), la sismicité des fonds marins, le phénomène d'érosion et le rôle tampon des zones humides.

Réduction des émissions à horizon 2040

Le Liens étudie notamment les dépôts calco-magnésiens, dans le but de les utiliser comme matériaux naturels de renforcement de digue ou de pied de falaise, voire en remplacement de protections existantes. Les innovations qui sortiront de cette recherche doivent être à terme intégrées dans le déploiement du programme « territoire zéro carbone », lancé par l'agglomération en 2016 en vue de réduire ses émissions de CO2 à l'horizon 2040 et l'impact de l'homme sur l'environnement. Pour le reste, associations, chercheurs et collectivités font œuvre de pédagogie auprès des populations à travers brochures, expositions, conférences et exercices de submersion. Objectif : apprendre à vivre avec le risque.

Anne-Lise Durif

la phrase

« La bonne décision sera doubleuse. »

À propos de la montée de l'océan annoncée sur la côte atlantique, le maire de Luçon (Vendée), président du Parc naturel régional du Marais poitevin (PNR), Pierre-Guy Perrier, sait que différentes options s'offrent aux politiques entre l'érection de digues (plus imposantes sur la côte) et la dépollidérisation (qui laissera inévitablement l'océan gagner sur les terres). Il semble avoir entendu les préconisations du chercheur à l'université de La Rochelle Éric Chaumillon. « La bonne décision sera doubleuse », a-t-il déclaré lors du 2^e colloque sur le sujet à La Rochelle il y a quelques jours. « Mais il faudra que cette décision soit partagée par la population. Pour un politique, il est difficile de prendre une décision sans l'assentiment de la population. Nous devons amener celle-ci à prendre conscience des enjeux. » Cette difficulté, il l'a également soulignée avec la mise en place de la nouvelle taxe (Gemapi) pour la gestion de l'eau et la prévention des inondations. « Qui fait débat dans les conseils municipaux. »



Pierre-Guy Perrier lors du dernier colloque sur les risques côtiers.

... L'heure des choix est arrivée

Pour le chercheur à l'université de La Rochelle Éric Chaumillon, cheville ouvrière avec le PNR (Parc naturel régional du Marais poitevin) des deux premiers colloques qui viennent de traiter des risques côtiers, il n'y a que deux solutions qui s'offrent aux populations : l'érection de digues le long de la côte ou la protection des populations en zones urbaines avec digues en même temps que la dépollidérisation (en partie) sur le reste du territoire. Cette seconde voie, douce, demande une connaissance aiguisée des phénomènes naturels. Cette voie sera, selon lui, possible financièrement pour les collectivités et réaliste pour le maintien de nouveaux écosystèmes. Elle entraînera un bouleversement profond de la vie sur ces nouveaux territoires aménagés différemment. Valérie Masson-Delmotte (la coprésidente du Giec) est venue cette année lors de ce second colloque afin d'appuyer ce que la communauté scientifique pense : cette adaptation



Éric Chaumillon : « Plus de 5 m au-dessous du niveau de la mer, est-ce raisonnable ? »

aux changements climatiques ne se fera qu'avec une politique anticipée et voulue par une population éclairée. A cet effet, Éric Chaumillon vient de publier aux éditions Plume de carotte (avec le Parc naturel régional du Marais poitevin) un ouvrage de vulgarisation intitulé Hé... La mer monte !. La tempête Xynthia (qui a fait 29 morts dans la nuit du 27 au 28 février 2010 à La Faute-sur-Mer) a été vécue comme un véritable électrochoc ! « Un rappel à l'ordre ! Qui a fait prendre conscience que dans un contexte de changement climatique (avec une élévation de niveau de



Dominique Giret : « Il n'y a pas eu seulement Xynthia. Déjà, après la tempête de 1999... »

l'océan) ce risque ira en augmentant au fil du temps », rappelle Dominique Giret, le directeur technique du PNR. Certains exploitants agricoles favorables à l'érection de digues tout au long des terres (et celles, en terre, à l'intérieur) souhaiteraient, « comme cela se fait en Hollande », installer des pompes pour rejeter à la mer l'eau qui déborderait sur des terres aujourd'hui cultivées de façon conventionnelle. Après Xynthia, l'État a exproprié des propriétaires et a interdit toute construction derrière la pointe de L'Aiguillon-sur-Mer.

... Remettre de la nature dans les zones humides

Le Marais poitevin, les abords de la Sèvre niortaise, le bassin du Thouet... Autant de territoires soutenus par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (1). En 2018, l'Agence a mis 1,8 million d'euros dans divers programmes deux-sévriens. « Nous ne sommes jamais les donneurs d'ordre. Nous apportons une aide à des projets portés par des syndicats des eaux, des collectivités locales, des parcs naturels régionaux, bref, tout organisme ayant une compétence dans la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (Gemapi) », explique Philippe Gouteyron, directeur évaluation/planification à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Près de 2 millions ont également été mis sur le bassin de La Rochelle/Ré dans de la restauration de marais. « Le rôle premier de l'Agence de l'eau n'est pas de faire de la défense de côtes. Elle est là pour permettre d'améliorer la qualité du milieu aquatique pour le développe-

ment de la faune et de la flore, et de s'assurer de la disponibilité en quantité et en qualité de l'eau », précise Olivier Raynard, directeur de la délégation du Poitou-Charentes. Et pour améliorer la qualité environnementale d'un milieu, il faut généralement passer par une « remise en nature », avec une restauration de l'écosystème. On sait depuis longtemps que les marais fonctionnent comme une éponge : ils absorbent un surplus d'eau quand il se présente, et le relâchent progressivement lors des périodes de sécheresse. « Or, en retrouvant leurs capacités initiales d'absorption, les zones humides peuvent à nouveau jouer leur rôle de tampon en cas d'inondations ou de submersions », explique Olivier Raynard. Une défense douce et naturelle.

A.-L.D.

(1) L'Agence de l'eau Loire-Bretagne couvre en gros le quart nord-ouest du pays, du bassin de la Seine jusqu'à Châtelailillon-Plage (Charente-Maritime).

Charente-Maritime : comment les municipalités se protègent contre les intempéries ?

Direction la Charente-Maritime. La municipalité des Boucholeurs a mis en place un dispositif pour se protéger des phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents.



LES AUTRES JT DE FRANCE 3

12/13

Soir/3

Annonce fermée par Google

[Bloquer l'annonce](#)

[Pourquoi cette annonce ?](#)

3 France 3
France Télévisions
Mis à jour le 05/12/2019 | 06:30
publié le 04/12/2019 | 22:45

#AlertePollution

Rivières ou sols contaminés, déchets industriels abandonnés... Vous vivez à proximité d'un site pollué ?



Charente-Maritime : face à la montée des eaux, il faudra s'adapter

Un colloque scientifique, organisé mardi 26 novembre par le Marais poitevin et l'Université de La Rochelle, a rappelé l'urgence de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

La mer monte. Et pas seulement lors des marées. La mer monte parce que les activités humaines produisent trop de dioxyde de carbone. Ce gaz à effet de serre (GES) fait augmenter la température moyenne de notre planète. Conséquence : les glaces de l'Arctique et de l'Antarctique fondent chaque année un peu plus, faisant s'élever le niveau des mers. Plusieurs îles du Pacifique ont déjà été englouties ces dernières années ; d'autres sont menacées, notamment dans l'océan Indien.

50 cm à 1 mètre

En Europe, les zones côtières ne devraient pas connaître ce triste sort avant plusieurs dizaines d'années. Mais elles n'échapperont pas à la montée des eaux. Y compris sur le littoral atlantique. C'est ce qu'ont tenu à dire Valérie Masson-Delmotte, co-présidente du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et Éric Chaumillon, professeur au laboratoire LIENSs de l'université de La Rochelle⁽¹⁾, lors d'un colloque scientifique organisé à La Rochelle mardi 26 novembre.

Tout dépendra de l'Homme et de sa capacité à maîtriser ses émissions de GES. « Si nous stabilisons ou réduisons massivement nos émissions de gaz à effet de serre – ce qui correspondrait à une hausse des températures de 2 degrés –, le niveau de la mer pourrait monter de 50 cm à un mètre en moyenne à l'horizon 2100 », explique Valérie Masson-Delmotte. Cette élévation du niveau de la mer pourrait se révéler bien plus importante si la hausse des températures dépassait 2 degrés.

La scientifique affirme que « la montée des océans va se produire inéluctablement ». Celle-ci ne sera toutefois pas uniforme. En fonction de plusieurs facteurs (le relief, la présence de digues ou de zones tampons, les courants marins, etc.), « il y aura des endroits où cela montera plus vite qu'ailleurs », indique Éric Chaumillon.

Parmi ces lieux qui pourraient être durement touchés figure le Marais poitevin, « un territoire exceptionnel dont la particularité est de se situer sous le niveau de la mer », précise Pierre-Guy Perrier, président du Parc naturel régional



Avec l'élévation du niveau des océans, les submersions marines et les inondations pourraient se multiplier (Archives)

du Marais poitevin. Des submersions marines et des inondations découleront de cette montée des eaux. L'Homme devra s'y adapter. Mais il ne pourra pas construire des digues partout.

Opérer un « recul stratégique »

Il faudra « dépollériser », « L'idée serait aussi d'avoir des zones, le plus souvent agricoles, dans lesquelles l'eau pourrait s'infiltrer sans trop

perturber les activités humaines. Les chercheurs parlent de « solidarité territoriale ».

Autre piste envisagée : le « recul stratégique ». Les littoraux, en particulier celui de la Charente-Maritime, jouissent d'un fort tropisme. Mais la montée des eaux pourrait y accélérer l'érosion, les submersions marines ou les inondations. D'où l'idée de quitter les zones basses pour un repli sur celles plus en hauteur ou plus reculées dans les terres. Tout cela ne manquera pas de faire grincer des dents, mais mieux

vaut peut-être « anticiper pour ne pas subir ».

Pour limiter la montée des eaux, les scientifiques rappellent qu'il est urgent d'agir. Comment ? En réduisant drastiquement nos émissions de GES : préférer le vélo plutôt que la voiture, réparer plutôt qu'acheter neuf, ne pas manger de viande tous les jours... Bref, des petits gestes à adopter au quotidien.

Clément Vidal



(1) LIENSs : Littoral, environnement et sociétés.

CONTACTS

Parc naturel régional du Marais poitevin
05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>
<https://colloque-risco.parc-marais-poitevin.fr>



Avec le soutien financier de



En partenariat avec

